

## By TSHISHI-RDC

## **ETAT DES LIEUX**

Pour location de longue durée (plus de 7 jours)

Les soussignés			
Le bailleur :	<b>,</b>		
		et domicilié(e) à l'adresse suivante:	
ET			
Le preneur :	<b>,</b>		
Né(e) le	à	et domicilié(e) à l'adresse suivante:	te:
		heures à la visite du bien "	
(Type de bien) situé à	à l'adresse suivante:		
Le contrat de location a été signé le		et il prend cours le	
	-	u bien loué à la fin de la location avec le cor es éventuels dégâts locatifs et d'en fixer le	

## Remarques préalables

- 1. Il n'a pas été procédé à aucun examen quant à ce qui se trouve à l'intérieur des murs, des sols et des plafonds, l'état du sol sous le revêtement n'a pas été examiné et aucune étude du sol (sous l'immeuble) n'a été effectuée.
- 2. Si aucun dégât n'est mentionné dans le texte de l'état des lieux, les parties reconnaissent que ce qui y est décrit est intact, non défraichi taché souillé et en bon état, et que tous les appareils et mécanismes présents dans le bien loué fonctionnent parfaitement.
- 3. Tout ce qui est mentionné est la propriété du bailleur.

afin que les parties puissent faire valoir leurs droits.

nstatations générales								

SIGNATURE BAILLEUR

**SIGNATURE PRENEUR**